

Choisir Saint Joseph Nice, c'est bénéficier de...

- ☞ Un encadrement rigoureux et bienveillant ;
- ☞ Une structure à taille humaine qui favorise un accompagnement personnalisé ;
- ☞ La pédagogie de projet et la pédagogie collaborative/coopérative ;
- ☞ L'attribution d'une salle pour chaque classe assurant le confort de chacun ;
- ☞ Une situation géographique privilégiée au cœur de Nice, desservie par les transports en commun, proche des salles de conférences et d'expositions, au centre de la vie culturelle (théâtre, opéra, musée).



INSTITUT SAINT JOSEPH Nice

14 rue Barla
06300 Nice

☎ 04.92.00.47.47

✉ administration@stjoseph-nice.com

www.stjoseph-nice.net

Institut Saint Joseph Nice



Chef d'établissement

M. Velasco
jp-velasco@stjoseph-nice.com

Chef d'établissement adjoint

M. Dubois-Daret
directeur-adjoint@stjoseph-nice.com

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Nouveau

BACHELOR

**Responsable de mission en cabinet
d'expertise comptable**



Vous êtes...

OU titulaire du BTS CG
étudiant en DCG

Niveau : **Bac +3**

Durée : **1 an**

Format : **alternance**

Conçue en partenariat avec l'Ordre des Experts Comptables...
cette formation est faite pour VOUS !

Le responsable de mission d'expertise comptable

est un cadre opérationnel qui gère et coordonne la comptabilité d'une organisation. Il réalise le contrôle de gestion et la stratégie financière. A chaque clôture comptable, il établit les documents d'information comptable et financière, en tenant compte des évolutions économiques et réglementaires en matière de droit, de comptabilité et de fiscalité.

Titre reconnu par l'Etat

Formation/cursus menant à la certification professionnelle « Responsable Comptable et Financier » (code NSF 313, 214) reconnue par l'Etat, inscrite au RNCP et délivrée sous l'autorité de ISIMI – PPA Business School, par décision de France Compétences du 11/12/2018. »

Le format de la formation

Formation en alternance suivant le rythme : 1 jour de cours / 4 jours en cabinet d'expertise comptable.
Durée du contrat d'apprentissage : 12 mois maximum
Volume horaire des cours : 500 heures réparties de septembre à juin
ECTS : 60 crédits

Le coût de la formation et la rémunération

Le coût de la formation est pris en charge par l'employeur via son Opérateur de Compétences.
La rémunération due par l'employeur est de 65 % à 80 % du SMIC.



Les points forts de la formation

Une alternance sur un an exclusivement en cabinet
Une pédagogie fondée sur des mises en situation professionnelles
Des cours et séminaires dispensés par des enseignants et des professionnels
L'assurance d'une insertion professionnelle à court terme
Un référentiel construit en partenariat avec l'Ordre des Experts Comptables
L'enseignement de l'anglais des affaires
Le suivi individualisé des étudiants rendu possible par la taille humaine de la structure
La gratuité des frais de formation pour l'étudiant

La procédure d'admission

L'admission se fait en 2 étapes :

- Le téléchargement de la fiche de candidature sur le site internet de l'établissement
- Un entretien de motivation



Pour s'inscrire

Le programme de la formation

Comptabilité approfondie
Audit et certification des comptes
Fiscalité des entreprises
Gestion budgétaire
Diagnostic financier
Investissement et Financement
Calculs de coûts
Gestion et amélioration de la performance
Droit social / Droit des sociétés
Management des organisations
Anglais des affaires
Systèmes d'information

L'évaluation de la formation

Contrôle continu
Epreuves finales